

Les Infos de Base

mercredi 14 septembre 2011
volume 14, numéro 37
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 14 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 37 du 14 septembre 2011, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 36 du 10 septembre 2011.

Tous les règlements sous **A-2.1, A-3, A-3.001, A-12, A-19.1, A-21, A-25, A-29, B-1, C-12, C-15, C-16, C-19, C-47.1, C-48, C-73.1, I-8, Q-2, R-10, R-12, S-4.2, S-13.1, T-11.011, T-12, V-1.1 et V-1.2** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 34 du 24 août 2011, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 33 du 20 août 2011.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2011.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie

III, n° 3 du 28 février 2011 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 19 du 14 septembre 2011. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 15, 16 et 17 et entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 19 du 14 septembre 2011.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 14 septembre 2011 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2011.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août 2011 et contient maintenant quelque 8 011 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 25 août.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 9], aa. 9, 9.7, 9.11, 9.15.7, 9.15.12, 9.15.16-9.15.18, intitulé de la sous-section 4 de la section II, 9.15.25, 10, 15, intitulé de la section V, 18-20, ann. 11, 12.

Règlement modifiant le Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec, Décision 9759 du 30-08-11, (2011) 143 G.O. 2, 4021, aa. 1-17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Liste des marchandises d'importation contrôlée, C.R.C., ch. 604, aa. 80, 81.

Décret modifiant la Liste des marchandises d'importation contrôlée, DORS/2011-171 du 30-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1653, a. 1.

Loi sur la radiodiffusion, L.C. **1991, ch. 11**.

Règlement de 1986 sur la radio, DORS/86-982, aa. 2, 2.2, 3.2, 7, 9, 15,

Règlement modifiant le Règlement de 1986 sur la radio, DORS/2011-146 du 12-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1498, aa. 1-5;

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 1, 2.

Règlement de 1987 sur la télédiffusion, DORS/87-49, aa. 4, 5, 12, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement de 1987 sur la télédiffusion, DORS/2011-77 du 23-03-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 782, a. 1;

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 1;

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 3, 4.

Règlement de 1990 sur la télévision payante, DORS/90-105, aa. 5, 7, 8, ann. I.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 2;

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 5-7.

Règlement de 1990 sur les services spécialisés, DORS/90-106, aa. 3.2, 8, 11, 12, ann. I.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-117 du 30-05-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1152, a. 3;

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, aa. 8-11.

Règlement de 1993 sur les renseignements relatifs à la radiodiffusion, DORS/93-420, a. 2.

Règlement modifiant certains règlements pris en vertu de la Loi sur la radiodiffusion, DORS/2011-147 du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1500, a. 12.

Règlement sur la distribution de radiodiffusion, DORS/97-555, aa. 1, 6, 7, 8, 11, 12, 15.1-15.3, 16-56, annexe, ann. 1-3.

Règlement modifiant le Règlement sur la distribution de radiodiffusion, DORS/2011-148

du 14-07-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1504, aa. 1-9.

Loi sur les mesures économiques spéciales, L.C. **1992, ch. 17**.

Règlement sur l'application de la résolution des Nations Unies sur la Libye et les mesures économiques spéciales, DORS/2011-51, titre, aa. 1, 8, 9, 17.1, 17.2.

Règlement modifiant le Règlement sur l'application de la résolution des Nations Unies sur la Libye et les mesures économiques spéciales, DORS/2011-173 du 31-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1656, aa. 1-4.

Décret concernant l'autorisation, par permis, à procéder à certaines opérations (Libye), DORS/2011-52, abrogé.

Décret abrogeant le Décret concernant l'autorisation, par permis, à procéder à certaines opérations (mesures économiques spéciales) Libye, DORS/2011-173 du 31-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1661.

Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, L.C. **2005, ch. 46**.

Règles de pratique du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, DORS/2011-170 du 30-08-11, (2011) 145 Gaz. Can. II, 1640, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.